

**Direction Générale des Services**

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le 18 décembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 11 décembre 2024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 26 décembre 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,

Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Fatima KARRAD, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Rafik BZIOUI, Gaëtan DECOSTER, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Karima CHOUIA ayant donné procuration à Mathilde LOUCHART
Sabine HONORE ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Fabienne LEPERS ayant donné procuration à Kamel MAHTOUR
Thérèse NOCLAIN ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY
Laurent PASTOUR ayant donné procuration à Bruno DUQUESNOY
Christelle DUTRIAUX ayant donné procuration à Jean-François LECLERCQ

DEL/2024/FI/114
Subvention d'équilibre au budget annexe 2025 du ZEPHYR

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le budget 2025 prévoit une participation financière au budget annexe du Zéphyr d'un montant de 360 000 €.

Cette subvention est identique à l'année 2024

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Economie et Administration Générale en date du 9 décembre 2024,

Vu l'avis consultatif de la Commission Culture, Animation et Vie Associative du 3 décembre 2024,

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le versement de cette subvention d'équilibre au budget annexe du Zéphyr.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire

